

# CATALYSEUR

CENTRE POUR L'AVENIR DU CANADA

## *Réflexions de jeunes leaders autochtones sur la réconciliation*

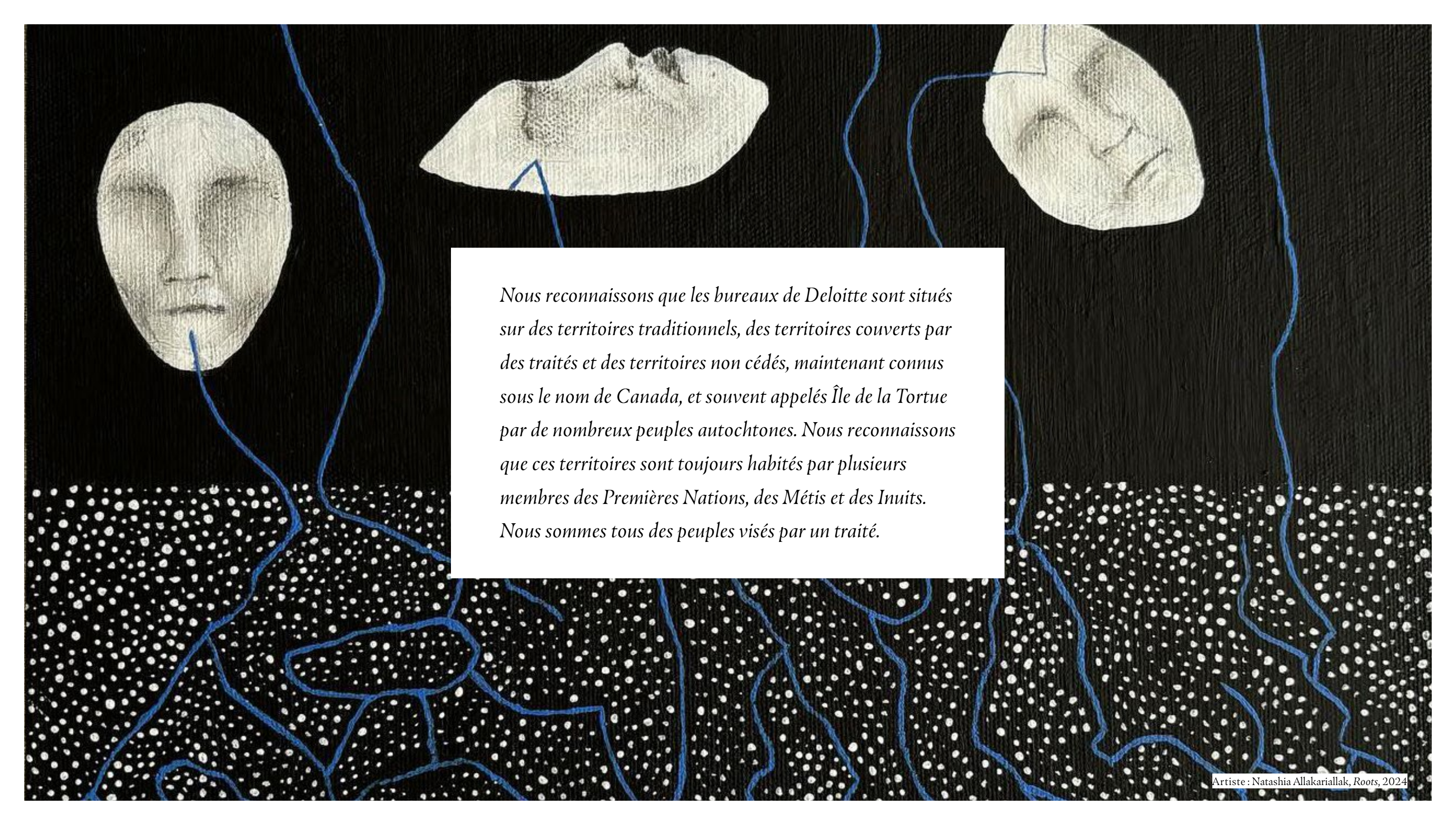
**VOLUME 4 : RÉCONCILIER NOS RELATIONS AFIN DE PRÉSERVER  
LA TERRE MÈRE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

**Deloitte.**



Artiste : Natasha Allakariallak, *The Children of the Land*, 2024





*Nous reconnaissons que les bureaux de Deloitte sont situés sur des territoires traditionnels, des territoires couverts par des traités et des territoires non cédés, maintenant connus sous le nom de Canada, et souvent appelés Île de la Tortue par de nombreux peuples autochtones. Nous reconnaissons que ces territoires sont toujours habités par plusieurs membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Nous sommes tous des peuples visés par un traité.*



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	04
1. LES RACINES : VALEURS FONDAMENTALES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT	09
<i>Perspectives</i>	10
<i>Recommandations</i>	16
2. LE TRONC : CULTIVER DES RELATIONS AVEC LA TERRE ET LES INTERVENANTS	20
<i>Perspectives</i>	21
<i>Recommandations</i>	29
3. LES BRANCHES : RÉTABLIR LA PAIX EN VIVANT ET EN TRAVAILLANT ENSEMBLE	
DE MANIÈRE DURABLE	33
<i>Perspectives</i>	34
<i>Principes de collaboration et de partage des terres</i>	36
PROCHAINES ÉTAPES DE NOTRE PARCOURS	41
ANNEXE	42

Ceci est le quatrième volume de la série intitulée *Réflexions de jeunes leaders autochtones sur la réconciliation*, qui s'insère dans notre engagement à susciter un dialogue constructif à propos de quatre thèmes jugés prioritaires par de jeunes Autochtones pour faire avancer la réconciliation. Cette série est une initiative conjointe du Centre pour l'avenir du Canada de Deloitte et de l'organisme Indigenous Youth Roots (auparavant, Canadian Roots Exchange).

## INTRODUCTION

**D**epuis des temps immémoriaux, les communautés autochtones sont enracinées dans leur relation réciproque avec les terres où elles vivent. Elles comptent sur elles pour leur subsistance physique, spirituelle et culturelle. En retour, elles s'occupent des terres, des animaux et des ressources grâce à leurs connaissances et leurs pratiques traditionnelles.

*« Les peuples autochtones, toutes nos tribus et cultures, savent comment interagir avec nos terres et les protéger, de l'agriculture à la chasse, en passant par l'utilisation de ce dont vous avez uniquement besoin. »*

Pourtant, les peuples autochtones du Canada ont été et continuent d'être largement exclus des processus décisionnels concernant la gestion des terres et des ressources, ainsi que des efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation. Ils sont également touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques et environnementaux qui menacent leur bien-être physique et la survie de leurs pratiques spirituelles et culturelles.



Photographie de Damien Bouchard



→ Lorsque l'on a posé des questions sur l'environnement, les jeunes Autochtones ont décrit les changements environnementaux auxquels nous assistons comme un appel urgent de la terre pour la guérison, une réponse directe à notre incapacité de vivre en réciprocité avec l'environnement. Ils ont évoqué la collaboration en cours pour répondre à ces appels à protéger et à réhabiliter la terre, qu'ils considèrent comme la voie prometteuse et nécessaire vers l'avenir. Cependant, ils ont rappelé que nous ne pouvons pas établir efficacement de tels partenariats sans d'abord « nous réconcilier avec la terre et avec les autres ».

Nous entendons les jeunes Autochtones et nous reconnaissons l'importance d'avoir cette conversation selon leurs approches. Nous cherchons à amplifier leurs points de vue sur l'état actuel des pratiques environnementales au Canada et leurs recommandations sur la voie à suivre pour un avenir plus durable. Nous encourageons le secteur privé, les gouvernements et les décideurs dans le domaine environnemental à examiner l'avancement de leur démarche de réconciliation à la lumière de l'expérience des jeunes Autochtones et, ultimement, à veiller à ce que leurs efforts aient des retombées véritablement positives.

*Nous estimons que le mandat et le devoir de Deloitte sont d'amener des changements positifs pour le Canada. Grâce à notre collaboration avec de jeunes leaders autochtones dans le cadre de ce rapport, nous visons à aider les leaders du Canada à adopter des approches plus inclusives à l'égard des enjeux pressants du pays et à tracer ensemble une voie vers un avenir prospère et écologiquement durable.*

## ***Notre approche***

Ce rapport est fondé sur une approche de recherche exploratoire à double perspective, centrée sur les jeunes conciliant l'utilisation de méthodes et de points de vue autochtones et occidentaux<sup>1</sup>. Nous avons recueilli et analysé des données conformément aux principes du CARE<sup>i</sup>, notamment en respectant leurs données et leurs connaissances<sup>2</sup>. Nous avons protégé les données des participants au moyen de protocoles de conservation responsables et obtenu leur consentement préalable quant à la façon dont leurs données seraient partagées dans le rapport. Étant donné l'accent placé sur les réflexions des jeunes Inuit, Métis et des Premières Nations, qui sont des experts en ce qui concerne leur propre expérience vécue, nous avons également opté pour une approche inductive afin de dégager les principaux thèmes.

---

<sup>i</sup> CARE fait référence à l'intérêt collectif, au pouvoir de contrôler, à la responsabilité et à l'éthique.

## ***Notre méthodologie***

Nous avons résumé les points de vue des jeunes Autochtones ayant participé à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone, organisée par Indigenous Youth Roots (IYR), en 2022 et en 2023. Dans le cadre d'entrevues, d'ateliers et d'un processus d'information et d'examen sur l'élaboration de rapports, les jeunes ont orienté les perspectives générales du rapport et formulé des recommandations, reflétées tout au long de l'étude, quant aux façons d'appuyer leurs appels à l'établissement d'une meilleure relation avec la terre et à la façon de travailler ensemble plus efficacement pour faire face à la crise climatique.

Nous avons commencé par sonder de jeunes Autochtones âgés de 18 à 29 ans ayant participé à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone en 2022. Nous avons organisé des entrevues de suivi et un atelier avec quatre participants, puis nous avons organisé un autre atelier et une séance d'information sur le rapport et un processus d'examen avec les jeunes Autochtones ayant participé à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone en 2023, afin d'approfondir les défis auxquels ils sont confrontés et de discuter des solutions possibles. Nous avons complété les observations et les recommandations au moyen de sources secondaires, notamment des publications universitaires, des analyses d'ensembles de données regroupées de Statistique Canada et d'autres sources, ainsi que des entrevues avec des universitaires et des spécialistes sectoriels ayant de l'expérience de travail auprès des peuples autochtones, des Gardiens du savoir et des communautés des secteurs de la gestion des terres et des ressources et de la conservation des milieux naturels.

## ***Définition de la réconciliation environnementale***

Les jeunes participants à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone proposent une approche plus inclusive quant au genre de travail qui doit figurer dans les programmes climatiques du Canada, soit celui de la réconciliation environnementale. Ils décrivent ce travail comme le fait que les gouvernements et les secteurs assument la responsabilité des préjudices passés et présents causés à leurs communautés et à l'environnement, tout en travaillant avec les peuples autochtones, qu'ils reconnaissent comme des experts et des leaders dans ce domaine, afin de traiter ces préjudices et d'y remédier. Les jeunes demandent également que des leaders non autochtones dans ce domaine établissent une réciprocité dans leurs relations avec les partenaires autochtones et avec l'environnement, ce qui nécessite une inclusion

importante des connaissances, des perspectives et des valeurs autochtones. Même si les gouvernements, les secteurs et les organisations du secteur de la conservation ont commencé à prendre de telles mesures, leurs efforts restent insuffisants et il y a encore beaucoup à faire.

Ce rapport présente les perspectives des jeunes participants sur les gestes qui ont séparé et qui continuent de priver les communautés autochtones de leurs terres (et, par conséquent, de leurs connaissances et pratiques traditionnelles) et qui les excluent du leadership environnemental. Outre les recommandations des jeunes, le présent rapport présente l'état futur qu'ils envisagent quant aux terres et aux relations qui pourraient être possibles grâce à ce travail de réconciliation.

Pour plus de détails à propos du rôle que la réconciliation doit jouer dans la réponse du Canada face aux changements climatiques et du cadre sur lequel repose le parcours de Deloitte, voir *Promesses, promesses : respecter les engagements climatiques du Canada et la réconciliation avec les Autochtones*.



*Comme les jeunes l'ont dit, pour être en mesure de se reconnecter à la terre, la chose fondamentale à faire est d'aimer la terre à nouveau. Chaque fois que j'anime des réunions sur les changements climatiques, les participants évoquent toujours l'amour de la terre. Or, dans les autres milieux qui se penchent sur les changements climatiques, personne n'en parle. Il est uniquement question de carbone, à juste titre, mais il n'est pas question de la façon de s'en sortir. Et ce à quoi ça se résume, c'est de se reconnecter à la terre et de l'aimer de nouveau. »*

– Deborah McGregor, Ph. D., professeure,  
Osgoode Hall Law School, Université York



## ***La voie de la réconciliation environnementale***

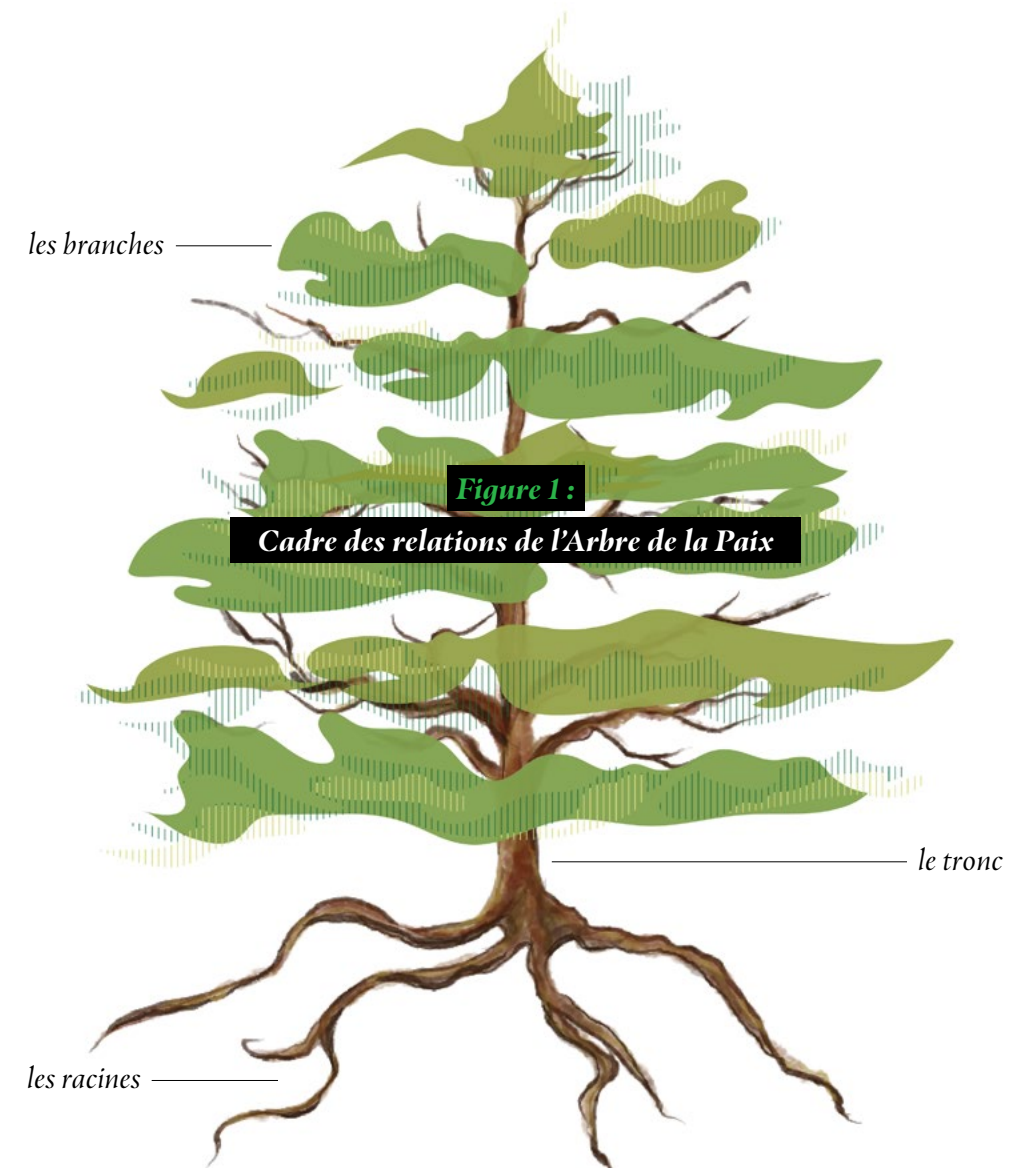
Reconnaissant que la diversité et les contributions de plusieurs nations autochtones ont influencé la forme du rapport, nous avons choisi d'appliquer le Grand Arbre de la Paix des Haudenosaunee<sup>ii</sup> comme cadre pour saisir la vision de réconciliation environnementale que les jeunes et les spécialistes espèrent voir évoluer. Ce cadre sert d'outil conceptuel pour comprendre les problèmes, la voie à suivre et l'avenir envisagé.

L'origine de l'Arbre de la Paix remonte aux récits de la création des Haudenosaunee<sup>5</sup>. L'image de l'arbre, illustrée à la *Figure 1*, représente une vision de la réconciliation environnementale et de la coexistence pacifique – entre elles et avec l'environnement – qui peut être réalisée lorsque nous entreprenons ce travail.

<sup>ii</sup> Pour plus d'information sur l'histoire de la création de la Confédération Haudenosaunee, voir Enseignement sur le Grand Arbre de la Paix dans la section **Autres ressources** de l'annexe.

La réconciliation environnementale commence à la fondation (les racines), avec des valeurs communes fortes et des connaissances diversifiées qui sont véritablement conciliées. Lorsque les actions et les interactions qui suivent sont alignées (le tronc), les conditions nécessaires pour des partenariats équilibrés et une collaboration interculturelle efficace peuvent être remplies.

Rétablir un équilibre entre les systèmes de connaissances, reconnaître la valeur des approches autochtones et améliorer les approches décisionnelles et la dynamique des relations entre les parties autochtones et non autochtones permettent à l'arbre de devenir grand et fort (les branches) et d'offrir des occasions de travailler ensemble pour établir un équilibre entre nous et l'environnement.





*1. Les racines :  
valeurs fondamentales  
concernant l'environnement*







## PERSPECTIVES

### *Une définition inclusive de la terre*

Les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis ont leur propre histoire et leurs propres liens avec la terre, mais elles partagent certaines valeurs communes, notamment une vision globale de la terre et le respect de la Terre mère, tout en reconnaissant sa nature réciproque.

Pour de nombreuses cultures autochtones, la terre est considérée comme vivante. Elle est intrinsèquement liée aux gens, non seulement sur le plan physique, mais également sur le plan émotionnel et spirituel, retraçant les liens entre les genres et l'histoire de leur création. Dans le cadre d'une étude, de nombreux Inuit ont dit que leur lien avec la terre était fondamentalement biologique, un héritage de leurs ancêtres et au cœur même de leur identité<sup>4</sup>. Les érudits autochtones considèrent la terre comme une source principale de connaissances : elle enseigne la réciprocité, les obligations et la vie dans le monde en des termes non axés sur la domination et l'exploitation<sup>5</sup>.

Lorsqu'on leur a demandé comment ils perçoivent la terre, les participants à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone ont indiqué qu'elle les relie à leur famille et à leurs ancêtres, et qu'elle est essentielle au maintien de leur bien-être et de leur identité. Dans le volume intitulé *Briser l'héritage colonial et tracer de nouvelles voies vers le mieux-être mental*, nous avons mis en évidence les bienfaits sur la santé mentale que procure le fait de passer du temps sur la terre. Dans le présent volume, les jeunes leaders décrivent les capacités de guérison et le sentiment de sécurité que la terre leur offre, soulignant la relation réciproque que les humains peuvent établir et entretenir avec la terre.



## ***Comprendre le savoir autochtone et les systèmes de connaissances***

Depuis des temps immémoriaux, les peuples autochtones élaborent et appliquent leurs propres lois, enseignements et modes de vie durables sur leurs terres. Les jeunes que nous avons interrogés ont souligné le lien important entre la pratique de leur culture et le respect des protocoles relatifs aux savoirs traditionnels autochtones et l'amélioration des résultats environnementaux. Ils estiment que le fait de se reconnecter à la terre et d'en prendre soin d'une façon appropriée, selon le concept de mieux-être basé sur les forces de *mino-bimaadiziwin* (Anishinaabe) ou *miyo-pimâtisiwin* (Cris des Plaines), est vital pour préserver l'environnement pour les générations futures.

Tout comme l'environnement, les savoirs traditionnels autochtones ne sont pas statiques; ils s'adaptent en fonction des mouvements et des changements de la terre. Ainsi, la roue de médecine et les sept enseignements sacrés des traditions d'Anishinabek ont guidé la prise de décisions et les façons de vivre en harmonie avec le monde naturel et font partie des pratiques de gouvernance autochtones contemporaines.

Les spécialistes autochtones avec qui nous avons parlé ont décrit les savoirs traditionnels autochtones comme n'étant pas un savoir unique, mais plutôt propre à un lieu, détenu par les membres d'une communauté chargés de tels enseignements. Étant de nature relationnelle, ce savoir est vivant, généré au fil du temps et acquis par l'expérience et la vie, en réciprocité avec la terre, sous la direction des Aînés et des Gardiens du savoir.

Compte tenu de ces vérités, les savoirs traditionnels autochtones ne peuvent pas être séparés des peuples. Lorsque nous travaillons avec des partenaires autochtones, il est important de respecter ce principe et les personnes qui en sont responsables. Les spécialistes autochtones font remarquer que, les savoirs traditionnels autochtones et leur esprit étant incontestablement liés à ceux qui les détiennent, il ne suffit pas de demander à leurs détenteurs l'autorisation d'utiliser ces savoirs; il faut également y participer<sup>6</sup>. Nous avons tous un rôle à jouer dans la prévention de l'obtention et de l'appropriation culturelle des savoirs traditionnels autochtones.



*Nous avons nos propres modes de vie, mais nous devons trouver de meilleurs moyens de produire de l'énergie tout en protégeant les terres qui nous restent. »*

### ***Compréhension diversifiée des terres***

Un problème fondamental soulevé par les jeunes leaders et les spécialistes autochtones réside dans la divergence entre les principes du droit naturel autochtone et les idéaux occidentaux dominants, les interventions et approches occidentales concernant le climat et l'aménagement des terres a pour conséquence l'état actuel de l'environnement. Dans le cadre de son travail sur le terrain, une spécialiste a constaté que « les colonisateurs sont souvent déconnectés de leur terre », alors qu'un autre spécialiste estime que cette déconnexion à la terre ainsi que l'approche de la propriété foncière sont à l'origine de nombreux défis environnementaux actuels. Les idéaux occidentaux ont donné lieu à une position selon laquelle les terres peuvent être détenues et constituent une ressource exploitable, ce qui va directement à l'encontre de nombreux idéaux autochtones, selon lesquels la terre est un être vivant. Cette divergence existe depuis la colonisation.

Lorsque les Européens sont arrivés en Amérique du Nord, sur un territoire que certains peuples autochtones appellent l'Île de la Tortue, les colonisateurs considéraient la terre comme inhabitée, riche en ressources et quelque chose à monétiser. L'influence de l'impérialisme européen sur les paysages, l'utilisation des ressources naturelles et les modèles de développement est si prononcée que les analyses émergentes du carbone peuvent directement quantifier et attribuer les émissions historiques à la domination coloniale<sup>7</sup>. Fondée principalement sur les valeurs capitalistes, l'approche occidentale a toujours été d'apprécier la terre en grande partie en fonction des profits pouvant être réalisés grâce à son développement et son extraction, faisant ainsi abstraction des connaissances scientifiques autochtones sur les propriétés et les besoins de la terre, ainsi que des principes consistant à prendre seulement ce qui est nécessaire. Un jeune a fait remarquer que la terre est toujours considérée comme « une ressource à exploiter et non pas une ressource dont il faut prendre soin ».

Cette vision à court terme va directement à l'encontre des concepts autochtones de durabilité, dont le principe des sept générations, qui implique de prendre des décisions et des mesures pour préserver un monde durable pour les sept prochaines générations. Les valeurs et les approches des premiers colons en ce qui concerne la gestion de l'environnement continuent de prévaloir de nos jours, ce qui entraîne la disparition des modes de vie des peuples autochtones et nuit aux terres.



## Conséquences de la colonisation sur les cultures et les systèmes de connaissances autochtones

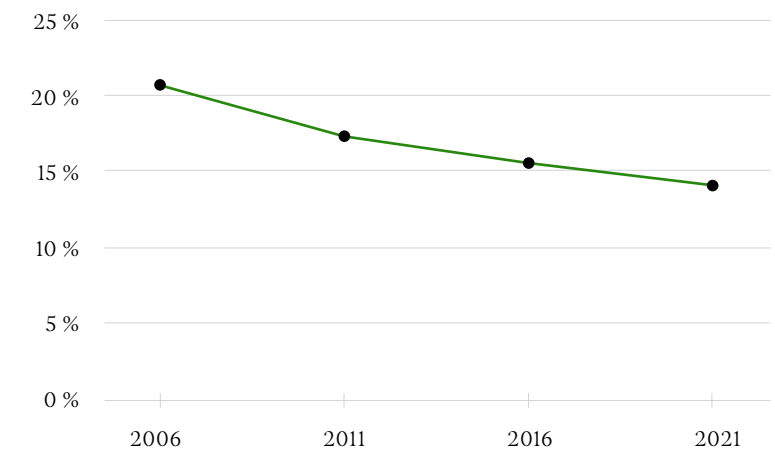
Les jeunes estiment que le fait de reprendre contact avec la terre ou de reprendre possession de celle-ci présente des avantages, pour leur santé et leur sentiment d'identité<sup>8,9</sup>, mais ils sont bien conscients des effets négatifs durables des pensionnats autochtones pour des générations de peuples autochtones et leurs liens avec la terre, ainsi que des effets sur la capacité des générations précédentes de transmettre leurs connaissances, leurs traditions et leur langue<sup>iii</sup>.

Les langues autochtones sont nécessaires à la transmission et à la compréhension des cultures et des enseignements traditionnels des peuples autochtones afin de renforcer les relations avec la terre. Les jeunes souhaitent apprendre et se connecter à la terre, mais ils ne savent pas par où commencer pour acquérir cette expérience étant donné la diminution du nombre et de la disponibilité de Gardiens du savoir et d'Autochtones qui parlent leur langue maternelle. La connaissance des langues autochtones diminue constamment. Selon le recensement de 2021, seulement 13,1 %

des Autochtones du Canada sont en mesure de parler une langue autochtone, soit une baisse de 8 % par rapport au recensement de 2006<sup>10</sup> (voir la Figure 2). Le fait que la langue se perde de génération en génération inquiète beaucoup les jeunes Autochtones et les spécialistes de l'environnement auxquels nous avons parlé.

Le déplacement historique des peuples autochtones de leurs territoires a donné lieu à des obstacles géographiques et financiers quant au maintien des liens avec leurs communautés et à la conduite d'activités et de cérémonies fondées sur la terre. Le manque d'accès à la culture est plus prononcé dans le cas des jeunes vivant en milieu urbain : « C'est décourageant parce que, surtout ici, en ville, où suis-je censé avoir accès à la médecine traditionnelle? » a dit l'un d'eux. Il y a une aspiration à des espaces sûrs dans les milieux municipaux et à l'accès à l'apprentissage culturel chez les jeunes avec qui nous avons parlé, ce qui montre les lacunes quant au soutien de leur bien-être global et leur désir de se connecter à la terre.

**Figure 2 : Pourcentage de la population autochtone déclarant être en mesure de parler une langue autochtone suffisamment bien pour soutenir une conversation**



Source : Statistique Canada, *Les langues autochtones au Canada*, 2023.

<sup>iii</sup> Pour plus de détails sur la façon dont les élèves des pensionnats autochtones ont été empêchés d'utiliser leur langue et de pratiquer leur culture, et punis lorsqu'ils ne respectaient pas la consigne, voir « Centre national pour la vérité et la réconciliation » dans la section **Autres ressources**.



## L'apprentissage inspiré de la terre : écoles publiques de Fort McMurray

La division des écoles publiques de Fort McMurray (FMPSD), dans le nord de l'Alberta, organise chaque année des camps pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Ces camps combinent les enseignements autochtones traditionnels et les pratiques d'éducation modernes. Cette initiative vise à favoriser la sensibilisation à l'environnement, l'identité culturelle et l'excellence académique, et offre à tous les étudiants, autochtones et non autochtones, l'occasion d'acquérir une compréhension plus approfondie de l'importance de préserver l'environnement tout en se familiarisant avec la culture, l'histoire et les pratiques traditionnelles autochtones.

Pendant leur séjour au camp, les étudiants peuvent explorer la terre, se familiariser avec les plantes indigènes de la région et les utiliser pour préparer des baumes de guérison traditionnels, et participer à des cercles de partage. Le concept de réciprocité est abordé et modélisé dans le cadre de leurs activités, et les étudiants ont la chance d'exprimer leur gratitude en ce qui concerne les enseignements et les expériences. La FMPSD invite les Aînés et les Gardiens du savoir des Premières Nations et des Métis de la région à partager leurs cultures et leurs expériences. Il en résulte un espace d'apprentissage sûr et interculturel qui accueille des jeunes de toute ascendance vivant en milieu urbain et qui ont l'occasion de se familiariser avec les concepts autochtones de la terre et de la durabilité, d'acquérir de nouvelles compétences et d'approfondir leur connexion à la terre<sup>11</sup>.



*Toutes mes tantes, mes grands-tantes et mes grands-oncles chassent. Même mon père chassait quand il était jeune, mais moi je ne l'ai jamais fait et j'ai toujours voulu le faire. Comment apprendre à chasser en ville? »*



### ***Imposer des systèmes de connaissances non autochtones***

La suppression des cultures autochtones par le Canada est bien documentée. L'érosion intentionnelle des systèmes de gouvernance et de connaissances autochtones, par l'entremise de la *Loi sur les Indiens* et des pensionnats autochtones, a perturbé l'équilibre de pouvoir entre les colonisateurs et les Nations autochtones et facilité l'imposition d'approches occidentales pour l'utilisation des terres. Les systèmes de connaissances occidentaux continuent donc de dominer, alors que les peuples autochtones et leur connaissance de la gestion appropriée des terres sont mis à l'écart.

Les spécialistes autochtones que nous avons interrogés ont souligné que la validité des savoirs traditionnels autochtones est attestée par le fait que la gestion globale des terres par les peuples autochtones a soutenu des générations pendant des millénaires. Leur connexion à la terre leur fournit également des connaissances essentielles

sur les changements environnementaux et les tendances de la faune, ce qui offre des perspectives précieuses pour des approches de gestion responsable des terres<sup>12</sup>. Cependant, les avantages des savoirs traditionnels autochtones continuent généralement d'être écartés, et les tentatives d'intégration sont souvent superficielles<sup>13</sup>.

En réponse à l'exclusion des voix autochtones, les spécialistes interrogés appellent à l'élimination des partis pris, et à l'inclusion, sur un pied d'égalité, de systèmes de connaissances autochtones dans les processus décisionnels. Des universitaires autochtones réclament également une analyse fondée sur l'indigénéité dans le cadre de l'élaboration des politiques, de façon à appliquer les perspectives autochtones à l'analyse des politiques, en tenant compte de leurs expériences et de leurs intérêts uniques<sup>14</sup>. Il est grand temps de respecter la validité des savoirs traditionnels autochtones.

<sup>iv</sup> Pour plus d'information sur le cycle saisonnier du point de vue d'une Nation, voir « *Nisto Osap Tiposkawi Pisimuk – les Treize lunes* » dans la section **Autres ressources**.



*Quand on nous dit que la science du climat est très nouvelle et que les peuples autochtones n'ont pas ce genre de science, je souligne les connaissances autochtones comme les Treize lunes<sup>iv</sup>, qui démontrent que nous avons déjà une base de référence pour mesurer exactement ce qui devrait se passer sur nos terres. »*

– Deborah McGregor, Université York

# Intégrer le respect des savoirs traditionnels autochtones et la connexion à la terre

## 1. Déployer des efforts de revitalisation des langues et des cultures autochtones

- ♦ **Les gouvernements et les entreprises du secteur des ressources** devraient fournir un financement flexible pour l'apprentissage des langues et les activités culturelles axées sur la terre. Ils devraient également éliminer les obstacles à l'accès à de tels programmes, notamment en subventionnant le coût du transport pour la participation.
- ♦ **Les gouvernements** devraient investir et travailler de manière équitable avec les partenaires autochtones et les Gardiens du savoir afin de protéger et de rendre accessibles des espaces verts publics et sécuritaires dans les milieux urbains (p. ex., parcs, forêts urbaines, sentiers naturels) pour les activités de revitalisation culturelle liées à la terre et de soutenir les possibilités d'apprentissage interculturel pour renouer avec la terre. Cela comprend la rémunération des peuples autochtones pour leur temps et leur expertise lorsqu'ils participent à des projets collaboratifs.



*La langue et la culture sont si importantes pour nos jeunes. C'est ainsi qu'ils sont ancrés et connectés à la terre, en faisant ces approches comme le jeûne, afin qu'ils sachent qui ils sont ».*

*– Shirley Williams, professeure émérite, Université Trent, The Water Walker*



### **2. Créer des occasions d'apprentissage interculturel pour relier la vision du monde des peuples autochtones et établir une relation avec la terre**

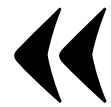
- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les institutions environnementales** qui mènent des travaux sur les territoires autochtones devraient, avec l'aide de partenaires autochtones, participer à des activités d'apprentissage afin de comprendre l'histoire de la suppression coloniale des systèmes de connaissances des peuples autochtones et leur responsabilité quant à l'amélioration de leurs approches et de leurs relations avec les peuples autochtones. Cela devrait inclure l'apprentissage axé sur la terre et le partage avec les membres des communautés autochtones.
- ♦ **Les établissements de recherche et d'enseignement de tous les niveaux** devraient, en collaboration avec les partenaires locaux des communautés autochtones, inclure dans leurs programmes des méthodes de recherche et des bourses d'études autochtones mettant en évidence les contributions au savoir autochtone et tenant compte des expériences uniques des peuples autochtones. Il s'agit notamment du partage du savoir interculturel axé sur la terre entre les étudiants autochtones et non autochtones.
- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les institutions publiques** devraient élaborer et appliquer une analyse fondée sur les Autochtones dans le cadre des processus décisionnels, de façon à établir un équilibre entre les visions du monde et les expériences. Cela comprend l'application d'un point de vue qui tient compte des répercussions potentielles sur les peuples autochtones et qui vise l'appartenance et l'inclusion des Autochtones.



*Nous devons ramener le savoir traditionnel et aider nos Aînés à transmettre les enseignements et les traditions. Dans les écoles occidentales, nous pouvons mettre en œuvre les enseignements et les rendre plus accessibles. »*

### 3. Décoloniser la recherche et l'action sur le climat

- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche** devraient reconnaître que les connaissances et les expériences traditionnelles des peuples autochtones sont tout aussi indispensables que les approches occidentales. Cela implique l'inclusion des efforts de restauration de la culture et de la langue autochtones dans la recherche sur le climat, les actions et les solutions de politiques.
- ♦ **Les établissements de recherche et les chercheurs** devraient inclure de façon significative les Aînés et les Gardiens du savoir autochtones dans la prise de décisions et la gouvernance des données dès le début de la planification des initiatives de recherche qui pourraient avoir une incidence sur les peuples autochtones ou qui auront lieu sur leur territoire traditionnel. Cela comprend une juste compensation à des tarifs de base établis.
- ♦ **Les gouvernements et les établissements de recherche** devraient établir des relations avec les communautés autochtones touchées par les changements climatiques afin de leur donner un meilleur accès aux données sur les sciences du climat et à la documentation universitaire pour appuyer leurs objectifs relatifs à la terre.
- ♦ **Les établissements de recherche, les entreprises et les gouvernements** devraient envisager des solutions fondées sur la nature lorsqu'ils travaillent avec des dirigeants autochtones dans le cadre de la gestion des terres et de l'action climatique. Les savoirs traditionnels autochtones concernant les solutions fondées sur la nature peuvent atténuer les effets des changements climatiques en protégeant, en restaurant et en gérant les écosystèmes naturels d'une manière qui profite à la fois aux humains et à la faune sauvage<sup>v</sup>.



*Il devrait y avoir un tarif de base national pour les honoraires des Aînés afin de prévenir les mauvais traitements et la fraude des Aînés. Je sais que bon nombre de ces personnes sont sous-payées et se retrouvent dans des postes très mal payés. »*

<sup>v</sup> Pour plus d'information sur les solutions fondées sur la nature, voir le document de Deloitte Canada intitulé Ramener le carbone à la terre : leadership autochtone dans les solutions climatiques fondées sur la nature.

### 4. Investir dans la prochaine génération de leaders autochtones du climat

- ♦ **Les gouvernements et les entreprises du secteur des ressources** devraient accroître la disponibilité de subventions pluriannuelles à long terme pour les jeunes Autochtones, afin de leur permettre de participer à des activités traditionnelles axées sur la terre et à l'innovation en science du climat. Cela comprend des programmes de mentorat et d'autonomisation dirigés par des Autochtones et qui permettent aux jeunes de communiquer avec les Aînés, les Gardiens du savoir et les leaders de la science du climat, et d'apprendre de ceux-ci.
- ♦ **Les organismes subventionnaires** devraient revoir périodiquement leurs programmes de financement pour les jeunes Autochtones afin d'éliminer les obstacles systémiques pour les demandeurs et de fournir du mentorat sur la façon de suivre avec succès leurs processus de demande.
- ♦ **Les gouvernements et les organisations environnementales** devraient inclure des postes de direction pour les jeunes Autochtones de territoires touchés par leurs décisions et leurs politiques.



*Il faut aussi que les jeunes Autochtones occupent ces espaces, et qu'ils disposent d'outils et de ressources appropriés pour prendre des décisions. »*



2. Le tronc :  
cultiver des relations avec  
la terre et les intervenants







## PERSPECTIVES

### *Conséquences des relations déséquilibrées dans la gestion des terres*

Les jeunes leaders et les spécialistes ont déclaré que lorsque des visions du monde non durables sont appliquées à la terre, il s'ensuit des dommages environnementaux. Selon eux, les changements climatiques anthropiques et les dommages qu'ils causent sont la conséquence d'une relation fondamentalement non réciproque à la terre.

Comme nous l'ont dit les jeunes, la relation actuelle du Canada avec la terre, qui est fortement marquée par les pratiques d'extraction, est une relation qui consiste à prendre trop de choses de la Terre mère et à ne pas donner assez en retour. Nous assistons à de profonds changements environnementaux, l'année 2023 étant une année record pour ce qui est de températures supérieures à la normale et d'urgences météorologiques au Canada. De plus, il n'y a jamais eu autant de feux de forêt qu'en 2023 (18 millions d'hectares), soit au moins deux fois plus que l'ancienne année record et sept fois plus que la moyenne décennale des forêts ravagées par les incendies. Le Canada a également connu 27 événements météorologiques majeurs, notamment des tornades, des ouragans, des vagues de chaleur et des inondations en plus des feux de forêt, comparativement à 13 événements du même genre en 2022 et 3 fois plus qu'en 2020<sup>15</sup>.

Ces phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence disproportionnée sur les communautés autochtones, qui sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques<sup>16,17</sup>.

Les personnes vivant dans les réserves sont 18 fois plus susceptibles que les autres communautés du Canada d'être évacuées en raison de ces urgences et catastrophes<sup>18</sup>. Selon une étude sur les risques d'inondation, 81 % des terres des Premières Nations sont sujettes à des inondations et 40 des 41 emplacements sont à haut risque d'inondation d'après l'exposition aux risques d'inondation et les mesures de vulnérabilité sociale<sup>19</sup>. Les jeunes participants ont fait part des effets dévastateurs de ces catastrophes sur le logement et l'infrastructure de leur communauté, notamment en endommageant les maisons et en obligeant les familles à déménager.

Les jeunes participants à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone ont souligné à quel point les politiques environnementales sont discriminatoires. Non seulement les réserves ont été reléguées à des terres situées dans des zones plus vulnérables et sujettes aux catastrophes, mais la politique canadienne a également permis d'accroître l'activité industrielle et l'élimination des déchets près de leurs communautés, au détriment de leur santé et de leur bien-être. Les jeunes ont été témoins de la perte d'habitat, de la contamination de l'eau et des terres, ainsi que de l'extinction ou de la migration des plantes et des animaux. Ces changements menacent les sources traditionnelles de nourriture et de médecine et la survie physique même de leurs communautés, y compris leur capacité à réagir et à prendre soin de la terre dans le cadre de leur rôle en tant que Gardiens.



*J'en suis venue à considérer les changements climatiques comme la réponse de la Terre mère. En tant qu'humains, nos gestes sont directement liés aux changements que vit la Création : ce n'est pas le climat ou la Terre, c'est nous et nos actions. C'est nous qui avons "changé", oubliant le simple fait que nous sommes interconnectés à tout. La Terre mère réagit simplement à des années et des années de négligence. »*

– Tasha Beeds, Ph. D.,  
professeure, Université de Windsor

Cette menace n'est pas seulement physique. Les jeunes leaders ont souligné que la dépendance aux terres traditionnelles pour la conduite d'activités spirituelles et culturelles signifie que l'évolution de l'environnement menace également la capacité de leur communauté à préserver son identité et son bien-être spirituel. Ils ont souligné que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert a eu une incidence sur la capacité de leurs Aînés d'organiser des cérémonies, et que certains passe-temps traditionnels dans les régions nordiques ont été pratiquement éliminés parce qu'il y a moins de neige et de glace. Ces constats concordent avec les données du *Rapport sur le climat changeant du Canada*, selon lequel la partie de l'année où le manteau neigeux est présent a diminué de 5 % par décennie presque partout au Canada depuis 1981 et devrait continuer de diminuer en raison des taux actuels élevés d'émissions (voir la Figure 3)<sup>20</sup>. L'accumulation saisonnière de neige est également en baisse, diminuant de 10 % par décennie depuis 1981. Selon les jeunes leaders, même si leurs droits de chasse, de pêche, de cueillette et de pratique de leurs traditions et cérémonies sont protégés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* de 1982, ces changements négatifs à l'environnement les empêchent d'exercer ces droits.



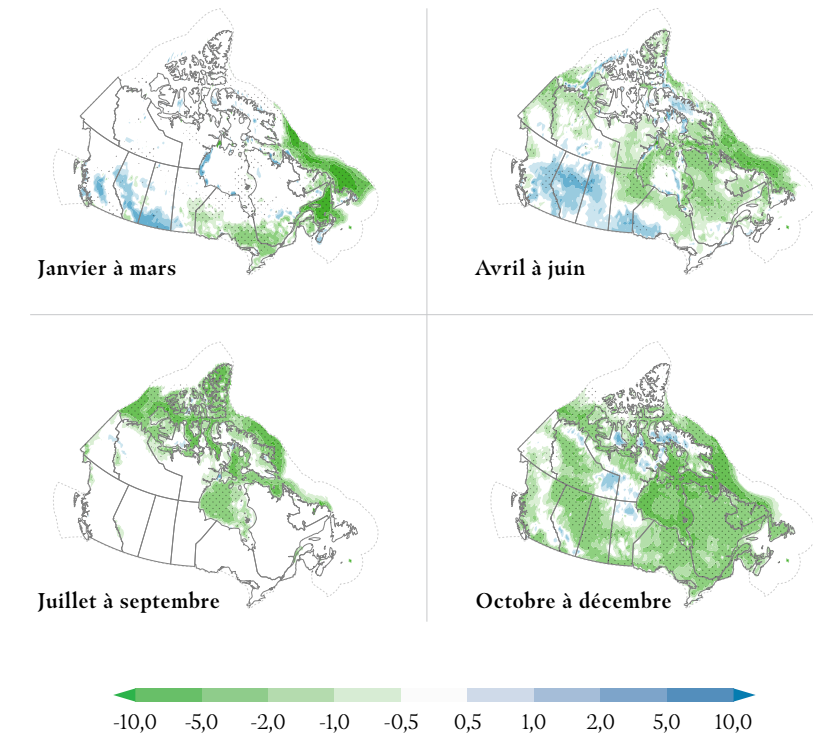
## PERSPECTIVES

Les jeunes éprouvent du chagrin devant cette triste réalité. Outre l'écoanxiété générale qu'ils partagent avec d'autres jeunes vivant au Canada à propos de l'avenir, ils perçoivent les dommages environnementaux comme des manifestations de la souffrance de la Terre mère et craignent pour la survie de l'identité de leurs peuples<sup>21</sup>. Bien qu'ils réclament une indemnisation pour les dommages causés, ils demandent également que les responsables des dommages (physiques, spirituels et culturels) rendent des comptes quant aux pratiques environnementales non durables et reconnaissent que ces activités se poursuivent.

La Terre mère n'est pas en bonne santé, tout comme les communautés autochtones qui dépendent d'elle. Pour faire face aux changements climatiques, il faut s'attaquer à ces inégalités. Le message des jeunes est clair : la crise environnementale exige l'attention immédiate de tous. Ils savent que l'obtention de meilleurs résultats environnementaux et la création d'un espace pour le leadership autochtone vont de pair, mais ce travail ne peut pas être confié uniquement aux peuples autochtones. Les entreprises et les gouvernements du Canada ont également un rôle important à jouer.

Pour rétablir l'équilibre dans notre relation avec l'environnement, il faudra s'attarder sur les façons dont notre relation fondamentalement déséquilibrée les uns avec les autres entrave l'action efficace en faveur du climat.

**Figure 3 : Déclin de l'accumulation de neige de 1981 à 2015**



**Tendances de la fraction du manteau neigeux/concentration de glace marine (% par décennie)**

Source : E. Bush et D.S. Lemmen (éditeurs). *Rapport sur le climat changeant du Canada*, Gouvernement du Canada, 2019.



## **L'injustice climatique en action : la pollution industrielle dans les communautés des Premières Nations**

La vulnérabilité accrue des communautés autochtones aux risques liés au climat est une forme de racisme environnemental découlant de la discrimination dans le cadre de l'élaboration de politiques environnementales en matière d'aménagement du territoire et d'élimination des déchets. Citons, à titre d'exemple, la présence d'installations industrielles et de gestion des déchets à proximité de nombreuses communautés autochtones. Les polluants et les toxines rejetés par les installations font en sorte que les collectivités voisines ont moins de chances d'avoir accès à de l'air pur et à de l'eau potable salubre, et que les citoyens sont plus exposés aux effets nocifs sur la santé.

Ainsi, la Première Nation d'Aamjiwnaang, située près de Sarnia, en Ontario, où se trouve 40 % de l'industrie chimique canadienne, connaît un taux anormalement élevé de cas d'asthme; 40 % des membres de la bande ayant participé à un sondage ont besoin d'un inhalateur et plusieurs d'entre eux ont signalé des problèmes de fertilité<sup>22</sup>.

Les Premières Nations Asubpeeschoseewagong (Grassy Narrows) et Wabaseemoong en Ontario, en sont un autre exemple. En raison du mercure qui a été rejeté dans le réseau fluvial anglais-wbigoon dans les années 1960 et qui n'a pas encore été nettoyé, 90 % des membres de ces Premières Nations ont subi, à divers degrés, des effets négatifs sur la santé en raison de l'empoisonnement au mercure, d'abord causé par la consommation de poissons contaminés, autrefois un aliment de base culturellement important, puis transmis aux générations suivantes<sup>25</sup>.

### ***Exclusion des voix autochtones en ce qui concerne la gestion des terres***

Le retrait des peuples autochtones de leurs terres traditionnelles et l'imposition de valeurs occidentales ont affaibli l'autorité autochtone sur les questions relatives à la terre et permis que des pratiques non durables dominent. Cette situation est aggravée par l'exclusion historique et continue des peuples autochtones d'une approche commune de la gouvernance et des systèmes économiques.

Par conséquent, les communautés autochtones demeurent largement sous-représentées dans les espaces où des décisions importantes sont prises en ce qui concerne les terres et les ressources que nous partageons. Bien qu'ils représentent 5 % de la population canadienne, les Autochtones n'ont occupé que 17 postes au sein de conseils d'administration en 2022, soit seulement 0,9 % de l'ensemble de ces postes<sup>24</sup>. Entre-temps, sur la scène politique fédérale, 25 sénateurs et 49 députés s'identifient comme étant autochtones à la Chambre des communes, et la proportion de députés autochtones a atteint un sommet de 3,3 % en 2015<sup>25</sup>. Souvent, lorsqu'ils intègrent des institutions occidentales, notamment dans le cas de la politique, les jeunes et les spécialistes que nous avons interrogés décrivent un dilemme auquel sont confrontés les leaders autochtones : soit leur présence est trop minimisée par leurs collègues et ils ont donc peu de pouvoirs pour apporter des changements, soit ils sont censés parler au nom d'un large éventail de peuples autochtones sur diverses questions<sup>26</sup>.

Les spécialistes avec qui nous avons parlé ont fait remarquer que lorsque l'on demande aux peuples autochtones de répondre à des demandes de commentaires, ils sont constamment sous-rémunérés et débordés, et ils ne reçoivent pas un soutien adéquat. Cela vient s'ajouter au fait qu'ils sont de plus en plus souvent appelés à sensibiliser leurs collègues non autochtones.



*Nous ne sommes pas perçus comme étant égaux et nos voix ne sont pas jugées aussi importantes ou utiles que celles des gouvernements ou des entreprises. »*



« *La terre est exploitée et les décisions sont prises sans tenir compte de moi.* »

Il y a également la question des consultations inadéquates. Les participants à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone ont souligné que les gouvernements et les entreprises ne consultent toujours pas adéquatement leurs communautés en ce qui concerne les projets fonciers, et que ces processus ne sont pas dirigés par des Autochtones dans la majorité des cas. Et lorsqu'il y a une consultation, ils se sentent souvent traités comme « une autre case à cocher » et la consultation ne tient pas compte de leurs préoccupations ou recommandations. D'après les jeunes, de nombreuses organisations ne parviennent pas à établir de véritables relations avec leurs communautés et leur réseau communautaire territorial ni à obtenir un échantillon suffisamment diversifié des membres. Par conséquent, les projets proposés et les tactiques de conservation et d'atténuation sont souvent incompatibles avec les pratiques traditionnelles ou causent même plus de tort, notamment l'expropriation de plus de terres des Autochtones<sup>27</sup>.

Selon les jeunes leaders, cette dynamique de relation déséquilibrée contribue à nuire constamment à l'environnement et à la méfiance envers les systèmes politiques et judiciaires

du Canada, ainsi que les organisations non autochtones<sup>28</sup>. Cette méfiance a entravé notre capacité de travailler ensemble, alors que la sous-représentation et l'incapacité chronique de travailler avec les communautés autochtones signifient également que les peuples autochtones sont moins en mesure d'influer sur les décisions importantes qui touchent leurs communautés et leur bien-être. Les jeunes leaders n'ont pas confiance dans les gouvernements et les entreprises pour prendre des décisions sur l'environnement qui reflètent leurs valeurs ou leurs intérêts.

L'exclusion des voix autochtones est une occasion manquée de partager leurs connaissances et leurs pratiques de développement durable; ce partage, selon les jeunes et les spécialistes, est l'approche la plus prometteuse pour rétablir l'équilibre dans notre relation avec la terre. Ils estiment que « les peuples autochtones ont les réponses » et que leurs points de vue et leurs solutions devraient être adoptés par les entreprises et les gouvernements du Canada, en étroite collaboration avec les communautés autochtones.

## ***Obstacles ayant une incidence sur les rôles de leadership des institutions autochtones***

Les spécialistes ont fait remarquer que les collectivités autochtones, les gouvernements, les organisations environnementales non gouvernementales, les entreprises, les protecteurs de l'eau et les défenseurs des terres de partout au Canada ont codirigé efficacement les efforts pour trouver des solutions climatiques au fil des ans. Les jeunes participants ont fait part de leur optimisme quant à la résurgence des solutions fondées sur la nature dirigées par les communautés autochtones, notamment les aires protégées et de conservation autochtones (APCA), et quant aux initiatives de gestion et d'intendance des terres comme les programmes des Gardiens de la terre.

Pour commencer, ces initiatives sont connues pour améliorer l'efficacité de la conservation et offrir des avantages communs diversifiés et mesurables pour l'environnement et le bien-être humain<sup>29,30</sup>. Ainsi, les programmes des Gardiens de la côte Ouest mesurent ces avantages en dollars, enregistrant un ratio de rendement du capital investi estimé entre 10:1 et 20:1, soit un rendement de 10 \$ à 20 \$ par dollar dépensé<sup>31</sup>. De plus, étant donné qu'une proportion importante de la biodiversité du Canada et des forêts et tourbières à forte densité de carbone sont situées dans les territoires traditionnels des nations autochtones, elles représentent également une voie viable vers l'atteinte de l'objectif du Canada de conserver 30 % de ses zones terrestres et de ses eaux intérieures<sup>32</sup>.

Le Canada a également reconnu le rôle essentiel du leadership et du partenariat autochtones dans le cadre de l'action climatique et la nécessité d'affirmer les droits aux terres et aux territoires des peuples autochtones dans divers énoncés de politique. Et pourtant, les travaux environnementaux dirigés par des Autochtones font encore face à plusieurs obstacles systémiques. Des décennies de législation ont démantelé les structures traditionnelles de gouvernance autochtone, protégé la richesse des entreprises et contrôlé l'accès aux terres et aux ressources, ainsi que leur développement, dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci<sup>35</sup>. Un tel contrôle gouvernemental a entraîné des niveaux de revendications territoriales non résolues, des tensions juridictionnelles entre l'État et les titres autochtones reconnus et revendiqués, et des systèmes de gouvernance concurrents.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continuent d'attribuer des tenures et des permis aux fins de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière et du jalonnement, de l'extraction du pétrole et du gaz, du développement hydroélectrique et de la pêche commerciale, ainsi que des routes et de l'infrastructure, pour appuyer ces activités sur les territoires autochtones<sup>34</sup>. Malgré l'exercice, par les nations autochtones, de leur droit à l'autodétermination et à l'autorité sur leurs terres traditionnelles, leurs affirmations sont systématiquement ignorées par les gouvernements de

la Couronne, les industries et le secteur de la conservation. L'incapacité à faire respecter leurs propres lois et l'absence d'outils législatifs explicites pour établir des aires de conservation et protéger ces territoires contre l'extraction font en sorte qu'il est difficile, pour les nations autochtones, de gouverner leurs terres conformément à leurs lois et valeurs.

De plus, le financement et les capacités sont des défis constants et omniprésents selon les jeunes et les spécialistes consultés aux fins du présent rapport. Étant donné que la richesse demeure concentrée dans les gouvernements et les organisations non autochtones, les communautés et les organisations autochtones émergentes ont besoin de ressources financières et non financières importantes (c.-à-d. soutien et capacité) pour établir des modèles de gouvernance, recueillir des fonds et établir des partenariats afin de pouvoir diriger des initiatives climatiques de manière indépendante et jouir des mêmes possibilités économiques.

Devant cette situation, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations municipales ont augmenté ces dernières années le financement des solutions climatiques dirigées par des Autochtones, couvrant de façon générale les programmes d'évaluation et de surveillance des risques, les initiatives de préparation aux situations d'urgence, les projets

## PERSPECTIVES

de revitalisation de l'infrastructure et d'énergie propre, ainsi que les programmes d'agriculture et de sécurité alimentaire. À ce jour, le Canada s'est engagé à verser 2 G\$ pour le financement de l'action climatique aux peuples autochtones, et un montant combiné de 1,4 G\$ pour des initiatives de conservation dirigées par des Autochtones, notamment les APCA, les Gardiens autochtones, la conservation sur les terres appartenant aux Inuit ainsi que les partenariats autochtones visant à protéger les espèces en péril<sup>35,36</sup> dans 94 communautés autochtones du pays.

Il s'agit là d'un pas dans la bonne direction, mais ce financement représente moins de 4 % des 107 G\$ que le Canada a dépensés ou s'est engagé à consacrer au programme national sur le climat pour la période allant de 2016-2017 à 2027-2028<sup>37,38,39</sup>. Les spécialistes avec lesquels nous avons parlé ont fait remarquer que les initiatives de décarbonation et de technologies climatiques, des projets offrant un rendement et des résultats plus rapides, reçoivent la part du lion en ce qui concerne le financement climatique. Cette situation est conforme aux attitudes générales face aux connaissances et aux façons de faire des Autochtones. Étant donné que les projets dirigés par des Autochtones exigent généralement du financement à plus long terme et que l'efficacité de tels projets est moins évidente ou mesurable sur des échelles de temps plus courtes, ils sont moins susceptibles de recevoir le même niveau d'attention et de financement.

De plus, le financement gouvernemental et philanthropique dont disposent les dirigeants autochtones pour l'action climatique et la préservation de l'environnement est souvent difficile à obtenir, car il peut être nécessaire de mettre en place de vastes processus bureaucratiques. En l'absence d'options de financement substantielles et durables, les nations autochtones doivent adopter une approche fragmentaire à forte intensité de main-d'œuvre pour obtenir le financement de projets auprès de nombreuses sources de subventions. Selon les personnes interrogées, de nombreuses Nations sont d'autant plus frustrées que, lorsqu'elles obtiennent du financement, celui-ci peut être assorti d'attentes de cogouvernance ou exiger qu'elles compromettent leurs valeurs et leurs approches.

Les jeunes font face aux mêmes défis dans le cadre de leurs propres expériences de travail sur le climat ou de projets de revitalisation sur le plan communautaire. Ils n'apprécient guère qu'on les invite à partager gratuitement leurs compétences, leurs connaissances et leur leadership ou qu'on leur impose du travail supplémentaire lié à la gestion de demandes complexes et à des exigences bureaucratiques pour accéder au financement. Les personnes qui souhaitent mener des initiatives de manière indépendante ont souvent du mal à obtenir du financement si elles ne sont pas affiliées à un organisme administratif comme une université ou un organisme autochtone ou sans but lucratif.

Pour plus de détails à propos du rôle clé du leadership autochtone dans la gestion des terres, la compétence et la prise de décisions en vue de l'atteinte des objectifs climatiques du Canada, voir le rapport *Ramener le carbone à la terre : leadership autochtone dans les solutions climatiques fondées sur la nature.*



## Favoriser des partenariats fructueux entre les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit et des organisations non autochtones pour prendre des décisions environnementales

### 5. Reconnaître les préjudices passés et présents et redonner aux communautés touchées

- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les institutions environnementales** devraient reconnaître l'histoire des terres, des territoires et des peuples traditionnels, toute interaction antérieure avec la communauté et tout rôle joué dans les préjudices passés et présents au moment d'établir ou d'amorcer une relation avec une communauté autochtone ou sur des terres et territoires traditionnels.
- ♦ **Les entreprises dont les activités ont ou auront une incidence négative sur les communautés et territoires autochtones** devraient collaborer avec leurs partenaires autochtones pour déterminer et évaluer les dommages environnementaux, sociaux et culturels, indemniser financièrement les personnes touchées (p. ex., les fonds communautaires pour compenser les répercussions environnementales) et investir dans des activités de restauration et d'assainissement, conformément aux savoirs traditionnels autochtones et sous la surveillance des partenaires autochtones.



*Les grandes entreprises contribuent massivement à la pollution et profitent des dégâts qu'elles causent. Elles devraient s'engager à créer un fonds pour les communautés autochtones directement touchées. »*

## 6. Créer un espace où les leaders autochtones peuvent participer de manière significative à la prise de décisions environnementales

- ♦ **Les gouvernements** devraient prioriser la collaboration avec les détenteurs de droits autochtones pour clarifier la territorialité et la compétence dans le contexte d'une relation entre gouvernements, notamment en réglant les revendications en suspens en ce qui concerne des territoires et des traités. Cela démontrerait le respect des droits inhérents et faciliterait l'application des lois autochtones.
- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les institutions environnementales** devraient créer des sièges pour les représentants autochtones au sein des organismes de gouvernance environnementale, notamment les comités municipaux, provinciaux ou territoriaux, fédéraux et internationaux, et les groupes de travail sur les politiques connexes qui se concentrent sur les politiques et la surveillance environnementales.
- ♦ **Les entreprises et les institutions environnementales** devraient créer des sièges pour les leaders autochtones et les représentants d'experts au sein de leurs conseils d'administration, créer des occasions de leadership culturel (p. ex., des comités de réflexion des Aînés) et assurer d'autres postes d'autorité dans les secteurs du climat et des ressources. Cela permettrait aux leaders autochtones d'exercer une surveillance précoce et de jouer un rôle actif dans la prise de décisions concernant les projets de gestion des terres et des ressources qui touchent les peuples autochtones.



*La représentation est importante. Vous pouvez choisir une personne autochtone là où se trouve actuellement une personne non autochtone, afin que nous puissions nous voir dans ces postes. En ce moment, nous ne pouvons nous voir que dans très peu de postes. »*

## 7. Investir équitablement dans les capacités pour les initiatives dirigées par des Autochtones

- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les organisations environnementales** devraient établir des investissements substantiels, soutenus et flexibles et des possibilités de renforcement des capacités pour la gestion des terres par les Autochtones, les infrastructures écologiquement durables, les initiatives de conservation et les programmes d'intendance.
- ♦ **Les gouvernements, les entreprises, les organisations environnementales et les investisseurs publics et privés** devraient investir dans des ressources et des mesures non financières de soutien (p. ex., capital intellectuel, capital humain, réseaux, relations) et les mettre à disposition pour des initiatives d'intendance, de gestion des terres et de conservation dirigées par des Autochtones.
- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les organisations environnementales** devraient améliorer l'accès des demandeurs aux mesures d'aide financière en rationalisant les processus de demandes de financement pour l'action climatique et les programmes connexes. Cela pourrait inclure la création de programmes de financement et de conseillers propres aux Autochtones pour faciliter le processus.



*Les organisations locales peuvent faire beaucoup. Elles font beaucoup pour les communautés autochtones en ce moment. Elles ont seulement besoin d'occasions et de financement. »*



## 8. Transition vers une gestion des terres plus consciencieuse et dirigée par les Autochtones

- ♦ **Les gouvernements, les entreprises et les organisations environnementales** devraient mener des consultations communautaires significatives et faciliter la participation au-delà de l'obligation légale de consulter en mobilisant les titulaires de droits autochtones dès le début et de manière culturellement appropriée.
- ♦ **Les gouvernements et les entreprises** des secteurs des ressources et de l'énergie devraient, avec l'aide des partenaires autochtones, investir dans des parcours d'éducation, des formations et des possibilités de renforcement des capacités et en créer afin d'aider les travailleurs et les jeunes Autochtones à assumer des rôles de leadership dans le cadre des projets d'énergie renouvelable et de technologies vertes au sein de leurs communautés.
- ♦ **Les gouvernements** devraient collaborer avec les titulaires de droits autochtones pour mettre à jour les exigences législatives et réglementaires concernant les évaluations et les permis environnementaux afin de les mettre en adéquation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la vision des partenaires autochtones en ce qui concerne la gestion responsable des terres.
- ♦ **Les gouvernements, les entreprises, les établissements de recherche et les institutions publiques** devraient inclure activement des leaders des communautés autochtones, des Gardiens du savoir et des universitaires pour avoir leurs points de vue en ce qui concerne la conception d'une économie propre et post-extraction, et travailler en collaboration sur la croissance et le développement économique dirigés par les Autochtones (p. ex., les économies axées sur la conservation).



*Il ne s'agit pas seulement de financer ces projets. Invitez-nous à l'université, montrez-nous comment faire, et nous le ferons. Nous avons simplement besoin d'une occasion. »*

3. *Les branches :*  
*rétablir la paix en vivant*  
*et en travaillant ensemble*  
*de manière durable*







## PERSPECTIVES

### ***Une vision d'un avenir plus sain et durable pour les générations futures***

Lorsqu'on leur a demandé ce à quoi ils s'attendent à la fin de ce parcours vers la réconciliation environnementale, les participants à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone ont énoncé les éléments suivants comme des éléments clés de l'avenir qu'ils envisagent :

- ♦ *Air pur et eau salubre.*
- ♦ *Environnement plus sain, y compris les plantes et les animaux sur leurs terres.*
- ♦ *Un lien plus fort avec la terre et leurs traditions.*
- ♦ *La capacité d'exercer leurs droits de chasse et de pêche et d'organiser des cérémonies.*
- ♦ *Les leaders autochtones sont considérés comme des autorités en environnement.*
- ♦ *Les valeurs autochtones se reflètent dans la façon dont nous, en tant que pays, interagissons et gérons les terres.*

Il s'agit d'un avenir où, après avoir réparé les préjudices du passé, les communautés autochtones sont en meilleure santé et plus résilientes, l'environnement est prospère et les préjudices sont évités parce que les peuples autochtones ouvrent la voie. Ce sont là les signes d'un nouvel équilibre des relations, avec la terre et entre nous, comme l'imaginent les jeunes leaders qui ont été interrogés.



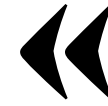
## PERSPECTIVES

Que les entreprises, les gouvernements ou les organisations environnementales jouent un rôle de soutien ou qu'ils travaillent en collaboration en tant que partenaires, les jeunes et les spécialistes considèrent qu'une plus grande collaboration est un résultat inévitable lorsque la responsabilité des terres est partagée de manière appropriée. Pourtant, malgré les bonnes intentions, les partenaires peuvent s'attendre à des défis. Il est important de reconnaître que la situation « ne sera pas parfaite » et qu'il « y aura des problèmes, comme dans toute relation ».

Les jeunes leaders mettent donc en garde contre les obstacles possibles, c'est-à-dire :

- ♦ différences de pouvoir qui reproduisent les inégalités coloniales qui empêchent les peuples autochtones de s'engager en tant que partenaires égaux;
- ♦ différences conceptuelles et valeurs différentes qui mènent à la méfiance;
- ♦ assimilation des savoirs traditionnels et des pratiques traditionnelles ou aliénation des dirigeants autochtones dans le cadre de la cogouvernance ou d'arrangements autochtones.

Les jeunes et les spécialistes nous ont dit que la collaboration, lorsqu'elle est fondée sur une relation solide et réciproque, peut constituer un processus commun d'apprentissage et d'avancement. Ils ont partagé avec nous des principes pour aborder la collaboration et le partenariat avec respect mutuel, curiosité et esprit d'égalité.



*En tant que colonisateurs, si nous voulons faire partie de la solution, nous devons d'abord arrêter les dégâts, puis commencer à reconstruire les relations et avancer ensemble. Nous devons d'abord reconnaître les dommages continus aux communautés et aux terres, puis nous attaquer à cela afin que les peuples autochtones puissent s'occuper de la terre et commencer à adopter leurs propres solutions. »*

– Jen Gobby, Ph. D., chercheuse postdoctorale, Université Concordia

### A. Collaboration locale

Il y a plus de 640 communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit, chacune ayant ses propres valeurs, pratiques, identités et histoires. Bien que la plupart des communautés autochtones partagent la responsabilité de s'occuper de la terre, la façon dont elles s'acquittent de cette obligation varie, tout comme leurs attentes de collaboration et de partenariat efficaces.

Les jeunes ont indiqué que le respect de la diversité des peuples autochtones et la reconnaissance de leur histoire et de leurs liens différents avec la terre doivent constituer le point de départ de toute mobilisation. Pour ce faire, les parties qui souhaitent collaborer avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit doivent éviter une approche universelle et prendre le temps de se renseigner sur leur histoire, leur culture et leurs protocoles communautaires afin que les dimensions sociales, culturelles et spirituelles pertinentes soient prises en compte dans le cadre des collaborations et des projets proposés.

Les jeunes et les spécialistes aimeraient, plus précisément, que les collaborateurs prennent conscience du contexte écologique dans lequel ces communautés évoluent. Ainsi, il est essentiel de reconnaître et de respecter l'importance des animaux comme le caribou et l'orignal, ainsi que de plantes traditionnelles, pour l'identité, la culture et la subsistance des peuples autochtones, pour bien comprendre leur relation avec leur environnement et ainsi éviter des dommages futurs<sup>40</sup>.

Il n'y a pas de voie parfaite vers la collaboration. Toutefois, en prenant le temps et en déployant les efforts nécessaires pour comprendre les valeurs, les responsabilités et la relation d'une communauté avec la terre, on peut s'assurer que les projets sont réalisés de manière à répondre aux besoins distincts de cette communauté.



*Des voix autochtones devraient s'élever de tous les milieux, des communautés tant rurales qu'urbaines, de gens de diverses réserves et ayant des connaissances différentes. »*

### **B. Maintenir une présence communautaire et mobiliser les membres de la communauté**

Les relations que les jeunes recherchent sont celles qui reposent sur la confiance et la réciprocité. L'établissement de telles relations demande du temps. Ils envisagent des partenaires qui cherchent à obtenir leur approbation, qu'il s'agisse du gouvernement, d'entreprises, ou autres organisations, en adoptant une vision à long terme et en établissant une véritable présence communautaire. Selon les participants à la Semaine de défense de la jeunesse autochtone, les parties qui souhaitent entrer dans leur communauté avec un projet ou une occasion de collaboration doivent être disposées à établir une relation avec les membres de la communauté au préalable, et à entretenir cette relation pendant le projet et après la fin de celui-ci<sup>41</sup>.

Pour travailler de façon respectueuse, il faut une communication ouverte et une collaboration appropriée dès le départ, tout en invitant les participants à faire preuve de vulnérabilité afin de faciliter une discussion ouverte<sup>42</sup>. Cela commence par une description honnête de ses intentions et par une volonté de rechercher la participation et la collaboration des titulaires de droits concernés. Comme le disent les jeunes, « ce sont les partenaires qui doivent venir vers nous et non l'inverse » pour veiller

à ce que leur participation commence par l'établissement d'une assise et non comme une réflexion après coup.

Une participation respectueuse signifie également que les partenaires adoptent une perspective plus large quant aux personnes considérées comme des partenaires participants. Les participants ne doivent pas se limiter aux membres de la communauté qui occupent des postes de direction; ils doivent inclure tout le monde, peu importe le niveau d'instruction ou les antécédents professionnels.

Et, surtout, les jeunes veulent que leurs communautés se sentent écoutées. En plus de créer des occasions accessibles permettant aux gens de partager leurs points de vue et de participer aux processus décisionnels, les partenaires doivent être disposés à apporter des révisions, notamment en ce qui concerne les modèles de gouvernance, les échéanciers et les approches, de façon à refléter leur contribution afin que les projets assurent une participation significative des membres de la communauté et procurent des avantages mutuels.



*Lorsqu'il y a une consultation, celle-ci devrait inclure les jeunes, la communauté, les Aînés et les chefs, et non pas simplement les leaders de la communauté. »*



### C. Rapprocher les connaissances autochtones et non autochtones

Comme l'ont indiqué les jeunes, la clé d'une action efficace en faveur du climat et de la gouvernance environnementale consiste à renforcer un fort sentiment de valeurs communes et prendre en compte des perspectives diverses. Le type de partage des connaissances envisagé va au-delà des tentatives d'intégration, d'inclusion ou d'assimilation d'autres connaissances dans les connaissances occidentales, vers le respect de la coexistence et de la complémentarité des différentes connaissances. Cette nouvelle approche consiste à créer un espace partagé où elles peuvent être valorisées et échangées de manière appropriée et respectueuse. Ici, les spécialistes ont mis l'accent sur le concept d'espace éthique qui, selon le Cercle autochtone d'experts, est un « lieu de collaboration et de conseils, de partage et de validation croisée » entre des personnes ayant une vision différente du monde<sup>45</sup>.

L'espace éthique et les cadres de partage interculturel reposent sur le principe que les parties qui collaborent entrent dans ces espaces sur un pied d'égalité et s'acceptent mutuellement telles

qu'elles sont. Cette acceptation devrait permettre de créer un espace sûr pour le dialogue, de trouver un terrain d'entente et d'établir des conditions pour entreprendre des travaux partagés qui sont acceptés par tous, notamment l'établissement de limites et le respect de celles-ci quant à ce qui sera partagé et créé conjointement dans le cadre du processus<sup>44</sup>.

Bien entendu, il y a plusieurs façons de créer un tel espace et d'aborder le partage du savoir et la cocréation qui s'ensuit. Le concept et l'esprit du wampum à deux rangs (*Kaswentha*)<sup>vi</sup> d'origine haudenaunee et de la vision à deux yeux (*Etuaptmumk*)<sup>vii</sup> d'origine micmaque sont des exemples de cadres qui ont également été adoptés pour les programmes de protection de l'environnement, de restauration et de surveillance, ainsi que pour les initiatives de gestion conjointe des ressources<sup>45,46</sup>. L'important, c'est l'adoption et l'adaptation d'une approche locale, pour que les connaissances soient recueillies, documentées, générées, validées et partagées d'une manière convenue mutuellement.



*On doit tout d'abord reconnaître qu'une mesure s'impose et, s'il y a une entente pour aller de l'avant, on doit créer un outil ensemble pour accomplir le travail. Il s'agit de créer un espace sûr et de travailler solidairement en tant qu'équipe, en utilisant le nouvel outil créé et en se basant sur la nouvelle acceptation. »*

– Steven Nitah,  
principal négociateur,  
Première Nation  
des Dénés de Lutsël K'è

<sup>vi</sup> Pour plus d'information sur le cadre du wampum à deux rangs, voir Onandaga Nation dans la section *Autres ressources*.

<sup>vii</sup> Pour plus d'information sur le cadre de la vision à deux yeux, voir Institute for Integrative Science and Health dans la section *Autres ressources*.

### **D. Partager la responsabilité en faisant preuve de transparence et de responsabilisation**

Lorsque l'on travaille ensemble sur des objectifs et des programmes communs, on partage la responsabilité quant aux résultats obtenus. La notion de responsabilité partagée ou de responsabilité réciproque, fondée sur les perspectives autochtones, est essentielle au type de collaboration et de partenariat que les jeunes envisagent<sup>47</sup>.

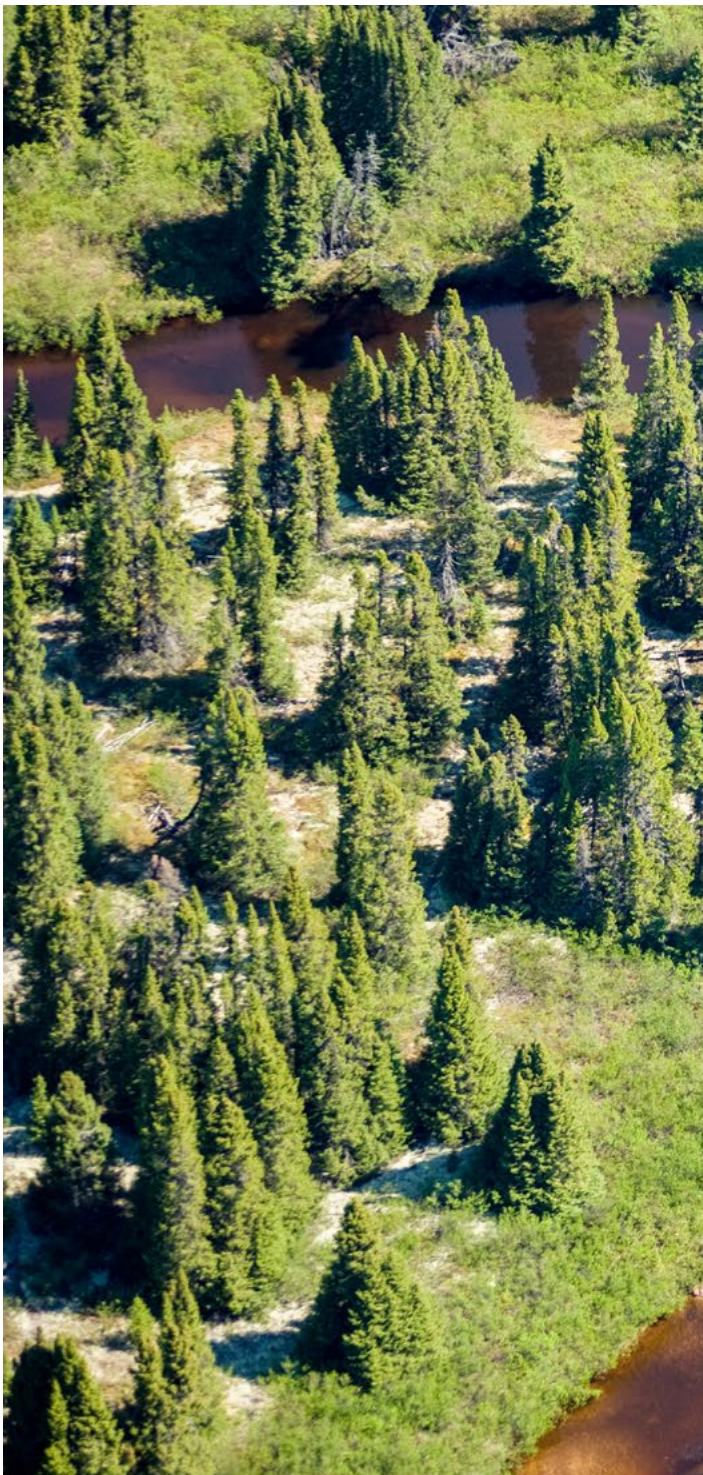
La responsabilité réciproque sous-entend que cette responsabilité est assumée dans le cadre d'un réseau de relations. Les jeunes nous rappellent que l'établissement de relations avec les communautés et les leaders autochtones crée des obligations envers ces groupes et envers les terres sur lesquelles ces projets sont réalisés. Être responsable signifie s'acquitter de ses obligations et évaluer continuellement les effets de ses gestes pour toutes les parties concernées, y compris l'environnement, et s'assurer que les coûts ne sont pas injustement assumés par certains pendant que les autres en profitent.

L'exécution de ce travail d'évaluation nécessite de la transparence. Cela comprend des discussions collaboratives, des rôles, des responsabilités, des pouvoirs décisionnels et des processus clairement définis, ainsi que des pratiques uniformes de production de rapports et d'échange de données qui rendent l'information accessible à tous les intervenants<sup>48</sup>.

La transparence exige également un engagement à réagir aux répercussions sur les collectivités, ainsi qu'aux commentaires de ces dernières, tout en démontrant une ouverture à l'adaptation des approches ou à la rémunération au besoin.



*La responsabilisation consiste à faire un suivi et à veiller à ce que les mesures mises en œuvre fonctionnent et permettent de poser des questions difficiles et d'y répondre. »*



## **Principes de travail en action : Initiative de leadership autochtone et Campagne internationale pour la conservation boréale**

En juin 2023, la Campagne internationale pour la conservation boréale (CICB), lancée en 2000 par Pew Charitable Trusts aux États-Unis, a transféré sa campagne environnementale de longue date dans la forêt boréale du Canada à l'Initiative de leadership autochtone (ILA), dont le siège social est à Mashteuiatsh, au Québec. En assumant la responsabilité des initiatives de conservation de la CICB au Canada, l'ILA a également pris en charge son personnel, ses actifs et ses relations avec des bailleurs de fonds et des partenaires, notamment des leaders du monde des affaires et des collectivités, des défenseurs et des scientifiques.

Cette mesure est l'aboutissement d'un partenariat entre les deux organisations qui, depuis deux décennies, ont priorisé une collaboration étroite avec les Nations autochtones locales et l'adoption d'approches autochtones et non autochtones en matière de conservation. Le transfert démontre la responsabilité de la CICB à l'égard de son objectif consistant à appuyer la conservation qui est véritablement dirigée par les Autochtones. Il montre également que la conservation peut et doit aller au-delà de l'avancement des aires protégées et de la consultation des communautés autochtones – elle doit également inclure le respect des droits et titres autochtones, et le soutien à la Nation autochtone en dotant les communautés des ressources nécessaires pour prendre des décisions et réaliser les aspirations qu'elles ont pour leurs terres.





Photographie de Damien Bouchard

## PROCHAINES ÉTAPES DE NOTRE PARCOURS

**I**nterrogés sur l'avenir de l'action climatique et de la gestion des terres et des ressources, les jeunes leaders ont maintes fois décrit ce travail comme concernant la terre et le pays de tous ceux qui vivent ici et indiqué que ce travail doit être un effort collectif, car nous sommes tous touchés.

Lorsque les communautés et les leaders autochtones peuvent jouer un rôle de chefs de file dans ce domaine, et que les gouvernements, les entreprises et les organisations environnementales du Canada font leur part en travaillant de manière inclusive, il est possible d'établir une collaboration interculturelle et des partenariats efficaces entre des parties égales qui sont nécessaires au changement. Les jeunes envisagent une variété de partenaires autochtones et non autochtones qui s'associent dans le cadre d'initiatives environnementales réciproques, fondées sur un programme commun et offrant des avantages mutuels.

*« C'est une question de collaboration. Ils disent "nous voulons faire ceci" et non pas "nous devrions faire cela ensemble", alors qu'ils devraient plutôt dire "cela serait bénéfique pour tous". Nous voulons travailler ensemble, bâtir des communautés, créer des emplois, etc. »*

Les jeunes Autochtones et non autochtones réclament une nouvelle approche pour travailler ensemble et rétablir les relations avec la terre et les uns avec les autres afin d'assurer un environnement sain au cours de leur vie.

Nous devons tenir compte de cet appel et agir en conséquence dès maintenant, pour renforcer les arbres (racines, troncs et branches) qui entretiennent la vie. Nos générations futures en dépendent.

*Annexe*

# Résumé des recommandations et des principes

## ***Les racines : valeurs fondamentales concernant l'environnement***

### **Intégrer le respect des savoirs traditionnels autochtones et la connexion à la terre**

1. Déployer des efforts de revitalisation des langues et des cultures autochtones
2. Créer des occasions d'apprentissage interculturel pour relier la vision du monde des peuples autochtones et établir une relation avec la terre
3. Décoloniser la recherche et l'action sur le climat
4. Investir dans la prochaine génération de leaders autochtones du climat

## ***Le tronc : cultiver des relations avec la terre et les intervenants***

### **Favoriser des partenariats fructueux entre les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit et des organisations non autochtones pour la prise de décisions environnementales**

5. Reconnaître les préjudices passés et présents et redonner aux communautés touchées
6. Créer un espace où les leaders autochtones peuvent participer de manière significative à la prise de décisions environnementales
7. Investir équitablement dans les capacités pour les initiatives dirigées par des Autochtones
8. Transition vers une gestion des terres plus consciencieuse et dirigée par les Autochtones

## ***Les branches : rétablir la paix en vivant et en travaillant ensemble de manière durable***

### **Principes de collaboration et de partage des terres**

- A. Collaboration locale
- B. Maintenir une présence communautaire et mobiliser les membres de la communauté
- C. Rapprocher les connaissances autochtones et non autochtones
- D. Partager la responsabilité en faisant preuve de transparence et de responsabilisation



# Autres ressources

- ♦ *[Enseignement sur le Grand Arbre de la Paix \(en anglais seulement\)](#)*
- ♦ *[Centre national pour la vérité et la réconciliation](#)*
- ♦ *[Nisto Osap Tiposkawi Pisimuk – les Treize lunes](#)*
- ♦ *[Nation Onondaga \(en anglais seulement\)](#)*
- ♦ *[Institute for Integrative Science and Health \(en anglais seulement\)](#)*

## REMERCIEMENTS

Le Centre pour l'avenir du Canada de Deloitte et les Services aux clients autochtones de Deloitte tiennent à exprimer leur reconnaissance à Indigenous Youth Roots, et en particulier à Megan Lewis et à Kim Wakeford, qui ont collaboré à cette série de rapports. Deloitte remercie les participants aux éditions 2022 et 2023 de la Semaine de défense de la jeunesse autochtone, et plus particulièrement Siera Hancharyk, Alison Seymour, Janis Qavauq-Bibeau et Arnatsiaq Qvist, pour leurs conseils et leur contribution à l'élaboration du présent rapport. Nous tenons également à remercier Nicole Areias, Alexandra Biron, Jennifer Brant, Mike Jancik, Dean Janvier, Regina Mandamin, Mitch Mercredi, Mike Nethercott, Charles Perron et Jennifer Szabo pour leur soutien et leur contribution à la recherche et à la rédaction de ce rapport.

## LE CENTRE POUR L'AVENIR DU CANADA DE DELOITTE

Le Centre pour l'avenir du Canada contribue à l'exploration de nouvelles idées, opinions et perspectives portant sur les enjeux nationaux les plus importants de notre pays, dans le but d'aider à faire entrer le Canada dans une nouvelle ère de croissance et de compétitivité. Son équipe est composée de professionnels de Deloitte qui comptent parmi les penseurs les plus innovateurs et qui sont des leaders expérimentés et des influenceurs appréciés dans leur domaine respectif.

## NOTES DE FIN

1. Andrea J. Reid et collab. *'Two-Eyed Seeing': An Indigenous framework to transform fisheries research and management*, *Fish and Fisheries* 22, n° 2, (2021) : p. 245-261.
2. Global Indigenous Data Alliance. *CARE Principles for Indigenous Data Governance*, [En ligne], 2019.
3. Haudenosaunee Confederacy. *Confederacy's Creation*, [En ligne], consultation le 13 mars 2024.
4. Ashlee Cunsolo-Wilcox et collab. *The land enriches the soul: On climatic and environmental change, affect, and emotion health and well-being in Rigolet, Nunatsiavut, Canada*, *Emotion, Space and Society* 6, n° 1, (2015) : p. 14-24.
5. Robin Wall Kimmerer. *Braiding sweetgrass: Indigenous wisdom, scientific knowledge and the teachings of plants*, (Minneapolis, MN: Milkweed Editions, 2013).
6. Deborah McGregor. *Coming full circle: Indigenous knowledge, environment, and our future*, *American Indian Quarterly* 28, n° 3 et 4, (2004) : p. 385-410.
7. Simon Evans et Verner Viisainen. *Revealed: How colonial rule radically shifts historical responsibility for climate change*, [En ligne], *Carbon Brief*, 26 novembre 2023.
8. Katie Big-Canoe et Chantelle Richmond. *Anishinabe youth perceptions about community health: Toward environmental repossession*, *Health & place* 26, (2014) : p. 127-135.
9. Kathleen Mikraszewicz et Chantelle Richmond. *Padding the Biigtig: Mino biimadiswin practiced through canoeing*, *Social Science & Medicine* 240, (2019) : 112548.
10. Statistique Canada. *Connaissance des langues autochtones par les réponses uniques et multiples portant sur la connaissance des langues et identité autochtone : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, y compris les parties*, 21 juin 2023.
11. Fort McMurray Public Schools. *Favoriser le lien avec la culture autochtone et l'environnement grâce aux enseignements traditionnels et aux expériences immersives*, [En ligne], 27 juin 2023.
12. James Fenelon et Jennifer Alford. *Envisioning indigenous models for social and ecological change in the anthropocene*, *Journal of World-Systems Research* 26, n° 2, (2020) : p. 372-399.
13. Merli Tamtik. *Indigenous innovation and organizational change toward equitable higher education systems: the Canadian experience*, *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples* 19, n° 2, (2023) : p. 345-355.
14. Augie Fleras et Roger Maaka. *Indigeneity-grounded analysis (IGA) as policy (-making) lens: New Zealand models, Canadian realities*, *The International Indigenous Policy Journal* 1, n° 1, (2010).
15. Gouvernement du Canada. *Les dix événements météorologiques les plus marquants au Canada en 2023*, [En ligne], Environnement et Changement climatique Canada, 16 janvier 2024.
16. Ingrid R.G. Waldron. *There's something in the water: environmental racism in Indigenous & Black communities*, Manitoba : Fernwood Publishing, 2018.
17. James D. Ford. *Indigenous health and climate change*, *American journal of public health* 102, n° 7, (2012) : p. 1260-1266.
18. Gouvernement du Canada. *Faire progresser la réconciliation*, [En ligne], *Budget de 2019*, (2019) : p. 128-130.
19. Litton Chakraborty et collab. *Leveraging hazard, exposure, and social vulnerability data to assess flood risk to indigenous communities in Canada*, *International Journal of Disaster Risk Science* 12, n° 6, (2021) : p. 821-838.
20. Elizabeth Bush et Don S. Lemmen (éditeurs). *Rapport sur le climat changeant du Canada*, [En ligne], Gouvernement du Canada, 2019.
21. Lindsay P. Galway et Ellen Field. *Climate emotions and anxiety among young people in Canada: A national survey and call to action*, *The Journal of Climate Change and Health* 9, (2023) : 100204.
22. Elaine MacDonald et Sarah Rang. *Exposing Canada's Chemical Valley: an investigation of cumulative air pollution emissions in the Sarnia, Ontario area*, [En ligne], Ecojustice, octobre 2007.
23. Charnel Anderson. *Grassy Narrows*, [En ligne], *The Canadian Encyclopedia*, 10 décembre 2020.
24. Corporations Canada, *Diversité au sein des conseils d'administration et de la haute direction des sociétés ayant fait appel au public de régime fédéral: Rapport annuel 2021*, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [En ligne], 5 avril 2022.
25. Bibliothèque du Parlement. *Parlementaires : Origine autochtone*, [En ligne], consultation le 13 mars 2024.
26. Réal Carrière et Royce Koop. *Indigenous political representation in Canada*, *Revue canadienne de science politique* 56, n° 2, (2023) : p. 257-278.

27. Megan Youdelis. *They could take you out for coffee and call it consultation! The colonial antipolitics of Indigenous consultation in Jasper National Park*, *Environment and Planning A: Economy and Space* 48, n° 7, (2016) : p. 1374-1392.
28. Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir – Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, [En ligne], 2 juin 2015.
29. Kyle A. Artelle et collab. *Supporting resurgent Indigenous-led governance: A nascent mechanism for just and effective conservation*, *Biological Conservation* 240, (2019) : 108284.
30. Brennan Vogel et collab. *Indigenous-led nature-based solutions for the climate crisis: insights from Canada*, *Sustainability* 14, n° 11, (2022) : 6725.
31. W. Trousdale et H. Andrews. *Valuing Coastal Guardian watchmen programs: A business case*, [En ligne], *The Coastal Steward Network and TNC Canada*, 2016.
32. Matthew Carlson et collab. *Maintaining the role of Canada's forests and peatlands in climate regulation*, *The Forestry Chronicle* 86, n° 4, (2010) : p. 434-443.
33. Shiri Pasternak et collab. *Cash back: A Yellowhead Institute red paper*, mai 2021.
34. Justine Townsend et Robin Roth. *Indigenous and decolonial futures: Indigenous Protected and Conserved Areas as potential pathways of reconciliation*, [En ligne], *Frontiers in Human Dynamics* 5, (2025).
35. Premier ministre du Canada. *Protéger plus d'espaces naturels en partenariat avec les peuples autochtones*, [En ligne], communiqué, 7 décembre 2022.
36. Environnement et Changement climatique Canada. *Le partenariat du Canada avec les peuples autochtones sur le climat*, [En ligne], gouvernement du Canada, 8 avril 2024.
37. Environnement et Changement climatique Canada. *Mesures climatiques du Canada pour un environnement sain et une économie saine*, [En ligne], gouvernement du Canada, juillet 2021.
38. Chambre des communes, Comité permanent de l'environnement et du développement durable. *Procès-verbaux et témoignages, 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session, n° 09, 24 mars 2022*.
39. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). *Canada's Climate Action 2018-Present: UNFCCC Multilateral Assessment*, [En ligne], 11 juin 2021.
40. Cercle du savoir autochtone du Consortium national du savoir sur le caribou boréal. *Principes directeurs pour la collaboration interculturelle*, [En ligne], Panier de connaissances sur les APCA, 2018.
41. Comité mixte sur l'action climatique. *Rapport annuel du CMAC au Chef National et au Premier Ministre – 2020*, [En ligne], Assemblée des Premières Nations et gouvernement du Canada, 2021.
42. Verna J. Kirkness et Ray Barnhardt. *First Nations and higher education: The four R's—Respect, relevance, reciprocity, responsibility*, *Journal of American Indian Education*, 30, n° 3 (1991) : p. 1-15.
43. Le Cercle autochtone d'experts. « *Nous nous levons ensemble : atteindre En route vers l'objectif 1 du Canada en créant des aires protégées et de conservation autochtones dans l'esprit et la pratique de la réconciliation* », mars 2018.
44. Danika Littlechild et Colin Sutherland. 2021. *Enacting and Operationalizing Ethical Space in IPCAs and Crown Protected and Conserved Areas*, [En ligne], Environnement et Changement climatique Canada, mars 2021.
45. Reid. *Two-Eyed Seeing*, p. 243-261.
46. Deborah McGregor. *Traditional ecological knowledge and sustainable development: Toward coexistence*, *In the way of development: Indigenous peoples, life projects and globalization*, (New York, NY: Zed Books, 2004) : p. 72-91.
47. Patrick Sullivan. *Reciprocal accountability: assessing the accountability environment in Australian aboriginal affairs policy*, *International Journal of Public Sector Management* 22, n° 1, (2009) : p. 57-72.
48. Institut de gouvernance, *Examen de la reddition de comptes et des cadres de responsabilisation mutuelle : rapport final*, Assemblée des Premières Nations et Affaires autochtones et du Nord Canada [En ligne], 25 mai 2017.





Artiste : Natasha Allakariallak, *Tuulik*, 2021



#### **À PROPOS DE L'ARTISTE**

*Originnaire d'Iqaluit, au Nunavut, Natasha Allakariallak est une artiste multidisciplinaire qui explore les thèmes des traditions et de la féminité inuites par la gravure, les bijoux et la performance. Le travail de Natasha Allakariallak se traduit par des formes géométriques et des couleurs monochromatiques. L'utilisation de matériaux provenant du continent arctique et des eaux qui l'entourent occupent souvent une grande place dans ses œuvres. Fanons de baleine, défenses de narval, fourrure d'ours polaire ainsi que peaux de poisson et de phoque provenant de chasseurs et de pêcheurs locaux sont autant de matériaux qui aident Natasha à décrire la véritable beauté de son lieu d'origine par le truchement de son travail.*



#### **Avis de non-responsabilité**

La présente publication ne contient que des renseignements généraux, et Deloitte n'y fournit aucun conseil ou service professionnel dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit ou de la fiscalité, ni aucun autre type de service ou conseil. Elle ne remplace donc pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisée pour prendre des décisions ou des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur votre entreprise. Avant de prendre de telles décisions ou mesures, vous devriez consulter un conseiller professionnel compétent. Deloitte n'est aucunement responsable de toute perte que subirait une personne parce qu'elle se serait fiée à la présente publication.

#### **À propos de Deloitte**

Chez Deloitte, notre raison d'être est d'avoir une influence marquante. Nous existons pour inspirer et aider nos gens, nos organisations, nos collectivités et nos pays à prospérer en créant un avenir meilleur. Notre travail soutient une société prospère où les gens peuvent s'épanouir et saisir des occasions. Il renforce la confiance des consommateurs et des entreprises, aide les organisations à trouver des moyens créatifs de déployer des capitaux, habilite des institutions sociales et économiques justes, fiables et efficaces, et permet à nos amis, à nos familles et à nos collectivités de profiter de la qualité de vie qui accompagne un avenir durable.

Deloitte offre des services de premier plan dans les domaines de la consultation, de la fiscalité et des services juridiques, des conseils financiers, de l'audit et de la certification ainsi que des conseils en gestion des risques à près de 90 % des sociétés du palmarès Fortune Global 500® et à des milliers de sociétés fermées. Nous réunissons des compétences, des perspectives et des services de classe mondiale pour aborder les enjeux d'affaires les plus complexes de nos clients.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et de ses filiales, veuillez consulter [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

Pour en apprendre plus sur Deloitte Canada, veuillez nous suivre sur [LinkedIn](#), [X](#), [Instagram](#) ou [Facebook](#).

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Conçu et produit par l'Agence | Deloitte Canada.. 22-6528166